



Secrétariat : [secretariat@scagolf.com](mailto:secretariat@scagolf.com)

**Chers membres, vous êtes convié  
à l'Assemblée Générale Ordinaire  
qui débutera à 11h00 au Club  
House le samedi 25 novembre.**

***Le mot du Président :***

Chers Ami(e)s,

Le samedi 25 novembre 2017, le SCA Golf tiendra son Assemblée Générale annuelle.

C'est pour nous, membres du Comité, l'occasion de vous faire le bilan de la saison écoulée et de vous présenter nos projets pour la future année.

Par votre présence massive ce jour, vous nous témoignerez votre reconnaissance de nos actions et de nos engagements à développer notre club.

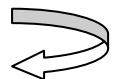
Nous comptons sur vous.

Cordialement,  
Philippe Billoré

***Ordre du Jour :***

- accueil des invités
- allocutions
- rapport moral
- rapport sportif et récompenses
- rapport financier
- élections des nouveaux membres

***Procuration et informations complémentaires au verso***



### **Qui peut voter ?**

Seuls peuvent participer aux votes, les membres actifs et les membres d'honneur. Les membres actifs sont les membres de l'association licenciés à la Fédération Française de Golf et qui paient une cotisation annuelle au SCA Golf. Ils disposent d'un droit de vote lors des AG, s'ils sont majeurs, à jour de leur cotisation et ayant adhéré à l'association depuis plus de 6 mois.

### **Vous souhaitez être candidat(e) au Comité de Direction :**

Les membres actifs susceptibles d'être candidats au Comité de Direction de l'Association peuvent le faire par courrier au Président et **impérativement avant le samedi 11 novembre 2017**.

### **Si vous ne pouvez assister à cette Assemblée :**

Pensez à transmettre votre procuration au Secrétariat du SCA Golf. Pour faciliter le déroulement de cette assemblée, merci de bien vouloir retourner la procuration, si possible avant le **18 Novembre**, à l'attention du secrétaire du SCA Golf.

Si besoin, il vous est possible de vous procurer un exemplaire de procuration sur [www.scagolf.com](http://www.scagolf.com) ou au Club House.

----- à retourner au secrétariat du SCA Golf-----

## **AG SCAGOLF PROCURATION**

**Nom :**

**Prénom :**

Membre du SCA GOLF D'ABBEVILLE **donne pouvoir à :**

NOM :

Prénom :

N° de licence :

Date de naissance :

Pour me représenter et voter.

Date :

Signature

---

Si nous étions amenés à organiser une autre AG à la suite de celle-ci, la convocation se ferait par affichage du Bulletin au Club House et sur notre site internet [www.scagolf.com](http://www.scagolf.com)

*"Si le Quorum n'est pas atteint lors d'une Assemblée Générale, elle est convoquée à nouveau, à au moins 6 jour d'intervalle .Elle peut alors délibérer quel que soit le nombre des membres. Présents ou représentés."*

Cette convocation vous parvient par un des moyens prévus dans les statuts :

*"La communication se fait par un des moyens suivants : site Internet de l'Association, courriel, Bulletin de l'Association, avis inséré dans la presse locale, SMS, simple lettre et tout autre moyen de communiquer."*